

Le cours de religion doit être réformé

Un consensus s'est dégagé pour une réforme lors du débat que nous avons organisé.

Après l'attentat contre *Charlie Hebdo*, une question est vite arrivée sur la table. Et si tout cela était de la faute de l'école ? Selon certains, celle-ci n'aurait pas assez enseigné de notions telles que le vivre ensemble. D'autres ont repris des propositions antérieures portant sur l'ajout de cours de citoyenneté dans le cursus scolaire. D'où l'idée de réaliser un grand débat sur la place du cours de religion à l'heure actuelle. Pour le réaliser, nous avons réuni un grand panel d'invités venus d'horizons différents : parents, professeurs, élèves, politiques,...

Si PS et CDH se sont accordés pour instaurer un cours de citoyenneté dans l'accord de gou-

vernement, FDF et MR, qui soutiennent l'idée, veulent aller plus loin. Globalement, nos invités partagent le point de vue selon lequel les élèves ne doivent plus être divisés dans de tels cours, mais plutôt rassemblés. De quoi mieux refléter le vivre ensemble qui doit leur être inculqué. Toutefois, les modalités diffèrent forcément en fonction des acteurs et de ce qu'ils représentent. Sans compter que l'existence de plusieurs réseaux complique la tâche en Belgique.

Par exemple, si la question d'un seul cours commun ne pose pas de problème dans le libre confessionnel, la Constitution pourrait être un frein dans l'enseignement officiel. ■

Cours de religion : stop ou encore ?

Les cours « philosophiques » sont un héritage du Pacte scolaire de 1959. Sont-ils encore opportuns en 2015 ? « Le Soir » a lancé le débat, avec tous les acteurs concernés.

Quelques rafales mortelles de Kalachnikov en plein cœur de Paris. Des journalistes caricaturistes sacrifiés sur l'autel de la liberté d'expression. Des Juifs assassinés en raison de leur seule judaïté. Des policiers menacés. Puis des millions de personnes dans les rues pour dénoncer la barbarie, pour afficher résolument l'impérieux respect de nos libertés fondamentales.

Quelques rafales mortelles de Kalachnikov en plein cœur de Paris... et le monde bascule dans un modèle plus dual que jamais opposant, pour faire bref, musulmans et non-musulmans.

Et si tout cela était la faute de l'école ? Et s'il suffisait, comme on l'a lu çà et là sur des calicots, de « combattre les cons par l'éducation » ? A questions simplistes, réponses simplistes. Un, si des cons ont tué, ce n'est pas la faute d'une institution scolaire volontiers accusée de tous les maux. Deux, quelques cours supplémentaires de « citoyenneté » ou

de « vivre ensemble » – l'appellation a peu d'importance en fait – ne suffiront pas à régler le problème. Par contre, ils pourraient le prévenir... C'est dans cet esprit qu'une controverse fait rage entre politiques, philosophes, religieux, partisans de la morale laïque... C'est dans cet esprit que *Le Soir* a pris l'initiative de rassembler autour d'une même table les protagonistes de l'affaire.

Pour charger l'école ? On sait trop bien dans ce journal que la barque de l'institution scolaire est déjà fort lourde, qu'entre les langes des maternelles, les conflits d'ados, les joints qui circulent discrètement et les exigences de parents envahissants... les enseignants cherchent parfois du temps pour enseigner. On sait trop aussi que si l'école n'est pas responsable de la montée des extrémismes – on radicalise plus en prison que dans les cours de récré –, elle a une mission essentielle : éduquer. Et du temps pour le faire, occupé aujourd'hui par la religion ou la morale laïque. Eduquer en latin, c'est « Educare », ce qui si-

gnifie « instruire » mais aussi « conduire hors de soi-même », « faire éclore ». Contextualisant « educare » dans *L'héritage de la liberté*, Albert Jacquart explique : « L'objectif premier de l'éducation est évidemment de révéler à un petit d'homme sa qualité d'homme, de lui apprendre à participer à la construction de l'humanité ». Dans un cours de citoyenneté, éduquer pourrait devenir « conduire les étudiants hors de leur cadre de vie », « s'éclore », s'ouvrir à la culture du voisin, y compris à sa religion ou son engagement laïque. Un cours de citoyenneté pourrait permettre de « participer à la construction de l'humanité ».

Possible dans un pays où même la Constitution se mêle de ces questions ? Alors qu'une déclaration gouvernementale avait ouvert la porte bien avant que ne tirent les Kalachnikov c'est sans doute moins impossible que jamais. Et c'est ce que *Le Soir* a voulu vérifier. ■

ERIC BURGRAFF

Edouard Delruelle « Les lignes bougent »

ENTRETIEN

Faut-il maintenir, réformer, supprimer, remplacer les cours philosophiques à l'école ? La question était au cœur du grand débat organisé hier, à la rédaction du *Soir*. Nous avons demandé à Edouard Delruelle, professeur de philosophie politique à l'ULg, de tirer les grands enseignements de la soirée.

Qu'est-ce qui vous a frappé dans notre débat ?

Ce qui m'a frappé, c'est d'abord la mise en cause des cours dits « philosophiques » parce qu'ils séparent les élèves. L'autre grand reproche fait à ces cours, c'est leur manque de consistance. Ainsi, quand on parle de citoyenneté, est-ce qu'on fait vraiment du droit ? En ce qui concerne le fait religieux, en tant que professeur d'université, je pourrais vous parler de l'ignorance totale des élèves, y compris de leur propre religion. Pour ne rien dire de la philosophie, qui n'est quasiment pas enseignée... Et là, on voit bien la quadrature du cercle. Soit on continue à faire des cours relativement cloisonnés, assez lourds en termes de connaissances, avec le risque de dogmatisme. Soit on est complètement ouvert, complètement pluraliste et on peut tomber dans le relativisme ; ou on saupoudre - on fait un petit peu de citoyenneté, un petit peu de droits de

l'homme, un petit peu de religion, etc. - et dans ce cas-là, le cours devient inconsistant et inintéressant. Bref, on voit qu'on ne sait pas très bien sur quel pied danser.

On a tout de même le sentiment que les lignes bougent...

J'ai effectivement le sentiment que les lignes bougent un petit peu et qu'il y a vraiment une remise en cause de ces cours tels qu'ils se donnent aujourd'hui. D'un autre côté, je n'ai pas senti que le débat est encore suffisamment mûr pour qu'on sache exactement ce qu'on doit faire pour remplacer les cours actuels. La critique a été faite - et personne ne remet en cause les enseignants : il ne s'agit pas de ça - mais on ne sait pas exactement ce qu'on veut assigner comme objectifs à de nouveaux cours.

Est-ce qu'on n'attend pas trop de ces nouveaux cours ?

Si. En fait, on leur demande de transmettre des valeurs. Je suis très circonspect par rapport à cela. Je pense que la première mission de l'école, ce n'est pas de transmettre des valeurs mais de transmettre des savoirs. C'est la fameuse querelle entre Condorcet - « transmission de savoirs » - et Jules Ferry - « transmission de valeurs ». Instruction versus éducation. Je pense que même dans

ces cours-là, il faut d'abord se concentrer sur les savoirs. Et là, si tout le monde semble d'accord sur la question de l'éducation - éducation civique, philosophie, critique... -, la question de l'instruction - ce qu'on va véritablement apprendre, « apprendre par cœur », serai-je tenté de dire - reste entière. On n'y est pas encore.

Au fond, est-ce qu'une réforme des cours philosophiques est vraiment la

priorité de l'école, connaissant l'immensité de ses défis et son manque de moyens afférents ?

Je pense que si on se focalise sur ces cours de religion, c'est parce qu'ils sont l'abcès de fixation de deux pro-

blèmes qui sont totalement étrangers l'un à l'autre : l'enfermement des différentes cultures et des différentes convictions, et l'échec fondamental de l'école dans toutes ses fonctions : du calcul à l'éducation physique. Et s'il y a bien un cours qui apparaît comme un cours « d'eau tiède », c'est le cours de religion ou de morale... Ces deux questions viennent en quelque sorte surdéterminer le problème. Maintenant, et cela a été dit lors de votre débat, il ne faut pas attendre de l'école qu'elle règle les problèmes de géopolitique, de la place de l'islam en Europe aujourd'hui, ou des extrémistes et des radicaux ! Par contre, une chose est d'empêcher qu'émergent des Kouachi et des Coulibaly - ça, ce n'est pas le problème de l'école - mais autre chose est que ces Kouachi et ces Coulibaly soient comme des poissons dans l'eau dans l'école... Et ça, je pense que c'est le rôle de l'école que de tels personnages ne soient pas comme des poissons dans l'eau dans leur propre religion et leur propre culture.

Et les politiques là-dedans ?...

Je pense que les politiques ont bien pris la mesure que les lignes avaient bougé. J'ai été surpris du peu de « politisation » lors des échanges politiques en tant que tel. ■

Propos recueillis par
WILLIAM BOURTON

Pour ce plateau exceptionnel sur la religion à l'école, nous avons rassemblé autour de la table les différents acteurs qui font l'école aujourd'hui. Hommes et femmes, ils sont quatorze à avoir accepté notre invitation et ont débattu durant deux heures en direct sur notre site. Parmi eux, des élèves, des profs, des experts, des politiques, des parents ainsi que des représentants des différents réseaux.



Elliot Van Oeteren suit le cours de morale laïque à l'Athénée royal Jean Absil (Etterbeek).



Ikram Raahali suit le cours de religion islamique à l'Athénée Gatti de Gamond (Bruxelles).



Thomas Gillet, professeur de morale à l'Inraci (Forest).



Radouane Attiya, professeur de religion islamique à l'Athénée Charles Rogier (Liège).



Michel Desmedt, représentant du cours de religion catholique auprès de l'inspection de l'Enseignement.



Caroline Sägesser, historienne des religions à l'ULB.



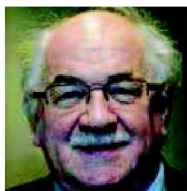
Louis-Léon Christians, professeur titulaire de la Chaire de droit des religions à l'UCL.



Joëlle Milquet, ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Enfance (CDH).



Olivier Maingain,
président du FDF.



Richard Miller,
député fédéral MR.



Delphine Chabbert,
directrice du bureau
d'études de la Ligue
des Familles.



Luc Pirson,
président des associa-
tions de parents de
l'enseignement officiel
(Fapeo).



Carlo De Pascale,
animateur culinaire,
parent d'élève.



Etienne Michel,
directeur général
Segec (enseignement
catholique).



Christian Leclercq,
président du CECP
(communes et pro-
vinces).

1 L'école doit-elle parler de religion ?

Faut-il maintenir des cours de religion ou des cours de morale laïque à l'école ? En France, il n'y en a plus depuis longtemps.

Les avis sont partagés, même si beaucoup ne se posent même pas la question. Le seul qui a un avis très clair s'appelle Carlo De Pascale. Animateur culinaire à la RTBF, il se bat contre le principe de devoir choisir dans l'enseignement officiel. Après avoir épuisé tous les recours possibles contre cette obligation, son cas est en traitement à la Cour constitutionnelle.

« Je me bats pour un non-choix, explique-t-il. Comme on ne peut pas refuser, j'ai décidé de me battre contre ce principe. Ce que je demande est très clair, c'est que nos enfants aient un cours sur le vivre ensemble ou la citoyenneté. Ne les séparons plus. Car plus on sépare nos enfants, plus on crée des ghettos. Cela se fait déjà dans

certaines écoles du libre comme à Decroly où ça se passe très bien. »

« Dans une étude que nous avons réalisée sur le sujet, il ressort très clairement que les parents veulent autre chose à la place : un cours de citoyenneté ou d'histoire des religions. En tant qu'association, nous estimons que la religion relève de la sphère privée », explique le président de la Fapeo, Luc Pirson. « Les pa-

« Dans l'officiel, il faut choisir. Je reconnais que ce n'est pas idéal »

JOËLLE MILQUET, MINISTRE DE L'ÉDUCATION

rents veulent une approche globale de l'éducation, ils souhaitent surtout moins d'inégalités et de désespérance », ajoute Delphine Chabbert (Ligue des familles).

Le cours de religion, une chance ou un problème ? Pour Etienne Michel, du Segec, le pro-

blème se situe surtout dans l'enseignement officiel où il faut choisir et où les enfants sont séparés en fonction des choix : « Ce n'est pas le cas chez nous où il n'y a que le cours de religion catholique que tout le monde suit. » Et les cours philosophiques ? « La bonne solution, c'est d'introduire des nouveautés dans le cours de religion catholique », précise Etienne Michel.

Côté politique, Olivier Maingain estime qu'on peut très bien s'en sortir sans changer la Constitution pour l'enseignement officiel. Comment ? En rendant le cours de religion optionnel et en le remplaçant par un cours obligatoire sur nos valeurs communes. « Dans l'officiel, il faut choisir et je reconnais que ce n'est pas idéal », conclut Joëlle Milquet en attendant l'arrêt de la Cour constitutionnelle. ■

Ph.Db.

2 Qu'enseigne-t-on au juste, en religion et en morale ?

Jésus, Marie, Joseph, d'un côté. Combat anticlérical de l'autre. Les cours philosophiques suivent-ils toujours le bon vieux clivage de la société belge du Pacte scolaire de 59 ? Que nenni ! D'abord parce que depuis 55 ans, d'autres religions ont fait leur chemin dans nos régions. Ensuite parce que le prosélytisme a vécu. Étudiants, professeurs et représentants de réseaux sont au moins d'accord sur ce point : ces cours se profilent désormais comme des lieux de débat.

Ikram, élève de religion islamique à l'athénée Gatti de Gamond, l'assure : « *Le cours évolue avec l'âge : plus on avance, plus le débat prend de l'espace.* » Elliot, inscrit en morale laïque à l'athénée Jean Absil, évoque quant à lui les notions de philosophie abordées dans le cursus.

Les deux se rejoignent très vite sur « *un cours commun qui leur permettrait de mieux connaître l'autre.* »

Thomas Gillet, professeur de morale laïque à l'Inraci, ne dit pas autre chose : « *On fait de l'interculturalité et non de la multiculturalité, on pose les*

« Ce cours n'est pas de la catéchèse, c'est une recherche sur le sens de l'existence »

MICHEL DESMEDT

grands enjeux de société liés à l'actualité. L'important est de favoriser l'esprit critique, de faire preuve de libre examen, sans rejeter la foi. »

Côté catholique, on ne rejette évidemment pas la foi mais on n'en fait pas non plus son fonds de commerce : « *Ce cours n'est*

pas de la catéchèse, c'est une recherche sur le sens de l'existence, dit l'inspecteur Desmedt. *La catéchèse s'adresse aux croyants, nous, on est confrontés à des élèves pratiquants ou non, croyants ou non, catholiques ou non.* »

Radouane Attiya, professeur de religion islamique à l'athénée Rogier de Liège, complète : « *Je n'enseigne pas de vérité, mon cours tourne autour de trois axes : questionnement philosophique, dialogue interconfessionnel et exploration des fondements théologiques et philosophiques de la citoyenneté.* » Trois axes qui fondent d'autres cours philosophiques. Pas étonnant puisqu'ils constituent le socle commun sur lequel se sont un jour entendus les chefs de culte et de morale. ■

ÉRIC BURGRAFF

Pierre Kroll « Les politiques ont tout en main pour changer la donne ! »

Depuis l'attentat contre *Charlie Hebdo*, Pierre Kroll est sollicité tous les jours par des écoles pour venir parler de la liberté d'expression et du vivre ensemble. C'est ce qui lui a donné l'idée d'une proposition originale : remplacer le cours de religion ou de morale par un cours d'histoire des religions commun à tous les réseaux.

« *Je suis apolitique et je n'ai jamais enseigné, mais je me dis que la meilleure chose à faire pour réussir le vivre ensemble, ce serait justement d'expliquer les différentes religions, la morale laïque et la philosophie aux uns et aux autres. Cela permettrait aussi de parler de l'évolution du monde en général. Aujourd'hui, les catholiques ne savent pas ce qui se passe chez les musulmans et vice-versa. Quel paradoxe !* », explique notre caricaturiste qui a fréquenté les différents réseaux en

primaire et en secondaire.

Si on en est arrivé à des cours séparés en fonction des choix des uns et des autres, c'est à la suite du Pacte scolaire de 1959. « *Ce système remonte à une époque où les catholiques et les laïcs refusaient de voir leurs enfants endoctrinés par l'autre. Il y avait bien quelques juifs à traiter avec bienveillance mais il ne devait pas y avoir beaucoup de musulmans à l'époque. Aujourd'hui, la donne a changé. Que fera-t-on demain pour les kimbanguistes congolais ou pour les bouddhistes et les sikhs ? Les politiques ont tout en main pour changer les choses. Je sais que cela nécessitera une révision de la Constitution, mais si on n'y arrive pas maintenant, on n'y arrivera jamais* », poursuit Pierre Kroll, estimant que Joëlle Milquet a tous les atouts en main pour tenter l'affaire.

Concrètement, que propose-t-il ? « *Ces*

cours pourraient être étalés sur douze ans, de la première primaire à la dernière secondaire. Ils seraient donnés par des diplômés en philosophie formés spécialement à ça via une option universitaire spécifique lors de leur agrégation, estime Pierre Kroll. *Quant aux religieux qui sont actuellement mandatés pour donner les cours de religion, ils viendraient donner leur cours de leur religion mais devant tous les élèves et dans tous les réseaux. Il ne s'agit pas de convertir à une autre religion puisque personne ne prétend le faire dans les écoles. Je ne parle pas de supprimer les cours de religion, mais de donner la possibilité à tous les enfants d'entendre la même chose. Ce qui n'est pas possible aujourd'hui puisque tout est séparé. A qui faudra-t-il s'adresser pour voir avancer un tel projet ?* ■

PHILIPPE DE BOECK



3 Un cours qui réunit tous les élèves plutôt que de les séparer ?

Avant même de parler du contenu des cours, un obstacle se pose de manière criante : « *Ce qui est important, c'est de connaître les autres religions* » (Ikram Raahli) ; « *La religion ne s'apprend pas au cours mais en privé. Ce qui doit s'apprendre à l'école, c'est plutôt celle des autres* » (Eliott Van Oeteren).

Clairement, c'est la question de la séparation qui est en question : cela « *est de moins de moins bien vécu* » (Delphine Chabbert, Ligue des familles), « *on ne veut plus de cette séparation* » (Caroline Sägesser, ULB). Les acteurs de terrain sont moins convaincus : « *Cela fait dix ans que je suis inspecteur et que j'entends cela. Du temps de Marie Arena (PS), nous avons demandé l'autorisation de faire des activités en commun. Rien ne s'est fait* », rappelle Michel Desmedt, inspecteur de religion catholique. Pour Radouane Attiya, professeur de religion islamique à Liège, c'est « *inopiné, car le cadre légal existe déjà pour se recon-*

trer et travailler ensemble dans le cadre des cours ».

Thomas Gillet est professeur de morale à Bruxelles : « *Pour moi, effectivement, le vrai problème, c'est qu'à partir de 6 ans, les enfants sont séparés. Il y a deux heures pour créer un cours spécifique où les élèves ne seraient pas séparés. Cela ne se ferait peut-être pas*

« Il faut changer une des deux heures de cours de religion en un cours commun »

CHRISTIAN LECLERCQ (CECP)

facilement, mais la gestion des conflits fait aussi partie de la société. »

Christian Leclercq, président du CECP (enseignement des communes et des provinces), va dans le même sens : « *Ces cours philosophiques sont dépassés et il est dommage qu'il ait fallu les événements des derniers jours pour arriver à cette réflexion. Je pense que, dans l'officiel, il faut effectivement rapidement changer une des*

deux heures de cours philosophiques en un cours commun. Le vivre ensemble commence par là. »

La déclaration gouvernementale de la Communauté française, défendue par Joëlle Milquet et que le MR se dit prêt à soutenir tout en souhaitant aller plus loin, prévoit, on l'a dit, d'aller dans ce sens : la substitution d'une des deux heures de cours de religion/morale dans l'officiel par un cours d'éducation à la citoyenneté. Cela ne concerne donc que la moitié des élèves. Etienne Michel, directeur général du Segec (Enseignement catholique), rappelle en effet que « *cette problématique de la séparation ne concerne que l'enseignement officiel. Dans le libre, par conviction et par dispositions réglementaires, il n'y a qu'un seul cours de religion que suit chaque élève, même musulman ou athée, mais qui ne pose pas de problème puisqu'il ne se donne pas dans un esprit prosélyte.* » ■

J.-F. Lws

4 Un cours de citoyenneté ou de philosophie à la place ?

Remettre les cours de religion en question est une chose, mais pour les remplacer par quoi ? « *Nous poussons au remplacement de ces cours par deux heures de citoyenneté. On y mettrait l'histoire et le fait religieux, mais aussi on y replacerait l'élève comme citoyen de l'Etat, il y apprendrait son fonctionnement* », propose Luc Pirson, président de la Fapeo.

Les uns parlent de cours de philosophie, d'autres d'éducation à la citoyenneté. Edouard Delruelle (ULg) tranche : « *Dans les actuels cours philosophiques, on fait tout sauf de la philosophie, au contraire de la France. Citoyenneté ou philosophie ? Les droits, les devoirs, le droit subjectif, mais aussi la vraie philosophie, pas lire Kant dans le texte,*

mais l'esprit critique, apprendre à penser par soi-même. »

A ce stade, on le sait, l'accord de gouvernement de la Communauté française prévoit le remplacement d'une heure de cours

« Dans les cours philosophiques, on fait de tout sauf de la philo »

EDOUARD DELRUELLE, PHILOSOPHE

confessionnel par une heure d'éducation à la citoyenneté dans l'officiel. Joëlle Milquet (CDH), ministre de l'Éducation : « *Si ça doit évoluer vers 2 heures, on doit en discuter avec le PS. Je suis ouverte à cette discussion mais ce n'est pas dans l'accord de gouvernement et l'article 24 de la Constitution dit qu'on doit donner des cours des différentes religions.* »

Olivier Maingain (FDF) balaie l'argument : « *La laïcité à la française, que je partage, c'est que la loi collective, ou le droit, l'emporte sur la loi personnelle, les convictions, la religion. L'égalité hommes-femmes, par exemple, est au cœur d'un cours de citoyenneté. Il faut un cours obligatoire expliquant comment on est arrivé à nos valeurs. La Constitution n'interdit pas l'instauration de ce cours obligatoire ni que les cours de religion deviennent des cours en option.* » Richard Miller (le MR soutiendra la proposition) plaide, on le sait, « *pour un cours obligatoire qui montre, à travers la philosophie, ce que sont les valeurs de notre société démocratique. Et c'est toujours le PS qui s'y est opposé...* » ■

J.-F. Lws

5 L'école n'est-elle pas dépassée par le Net ?

Que peut l'école face aux théories du complot qui se sont inévitablement propagées comme une traînée de poudre au lendemain des attentats contre *Charlie Hebdo* ? Lors d'un reportage réalisé dans une école du centre de Bruxelles, le malaise des enseignants face à certains discours véhiculés était perceptible (*Le Soir* du 9 janvier). Comment agir, en classe, pour peser sur l'influence du milieu social et d'internet quand ces derniers poussent à la dérive, voire au terrorisme ?

Radouane Attiya, professeur de religion islamique à l'Athénée royal Charles Rogier à Liège, le confirme : « Dans le cadre de mes fonctions, dans une classe de 25 élèves, quand on aborde l'actualité et ce qui s'est passé à Char-

lie Hebdo, j'ai 24 bras qui se lèvent pour dire qu'il y a des zones d'ombre dans ce qui s'est passé et qu'ils croient aux théories du complot. Il y a effectivement beaucoup de travail à faire sur ce plan dans le cadre de l'école. » Thomas Gillet, qui enseigne la morale laïque à l'Inraci, a également été témoin dans ses cours de ce phénomène qui, selon lui, est plutôt minoritaire. Il tient à nuancer : « Cette aspiration aux théories du complot traverse toutes les confessions et n'est pas propre aux élèves musulmans. »

S'il est vrai que « les vérités révélées passent de plus en plus par le web », analyse Louis-Léon Christians (UCL), il n'y a pas de raison que l'école démissionne : « Énormément de travaux scientifiques

existent et prennent la mesure du phénomène. Des études sont en cours pour étudier les techniques psychologiques de défondamentalisation. L'éducation a une prise sur ce phénomène, mais la solution ne passe certainement pas par la privation d'une parole dans

« La construction de la réflexion doit l'emporter sur l'immédiateté de l'info » OLIVIER MAINGAIN (FDF)

l'espace public, mais en construisant un moment commun de dialogue. » La question qui se pose au niveau de l'école, résume Edouard Delruelle, c'est « comment construire ensemble quelque chose qui est l'objectivité ? ».

Alors, comment ? Pour Olivier

Maingain (FDF), « la construction de la réflexion doit l'emporter sur l'immédiateté de l'information non critique, pas mise en perspective, que l'on trouve sur internet et qui induit des comportements utilitaires », voire pire. S'appuyant sur son expérience scolaire, il souligne l'importance du rôle de l'enseignant : « C'est parce qu'on a eu des professeurs qui éveillaient l'esprit critique qu'on a résisté à certaines sirènes, radicales, mercantiles. » Cet éveil doit être cultivé « dès la 1^{re} primaire », estime-t-il. Joëlle Milquet (CDH) ajoute : « C'est comme ça qu'on forgera des comportements de vigilance humaine. On le voit en France, ne pas avoir de cours convictionnels n'est pas forcément la solution. » ■

CORENTIN DI PRIMA

PHILOSOPHIE

Morin rassembleur

Point commun entre Joëlle Milquet et Olivier Maingain : ils sont tous deux amateurs d'Edgar Morin, philosophe français de 93 ans.

Durant le débat, Olivier Maingain a confié qu'un père jésuite lui avait fait lire Morin à l'école. « Un remarquable petit bouquin où il dit qu'il faut enseigner l'histoire de la pensée philosophique. » Joëlle Milquet a les mêmes lec-

tures. « Il faut lire Edgar Morin. Il a un bouquin magnifique que j'ai lu pendant mes vacances, qui s'appelle Apprendre à vivre. » Précision : Apprendre à vivre est signé Luc Ferry. Le dernier ouvrage de Morin s'intitule Enseigner à vivre.

X.C.

« Ne pas séparer les élèves selon leur croyance »

Sur lesoir.be et la page Facebook du Soir, des centaines de commentaires sont venus témoigner du caractère sensible du débat. Nous en avons sélectionné six.

► **Eric Gelard** : « La religion est du domaine privé. Les écoles officielles ne devraient pas les enseigner, ni séparer les élèves selon leur croyance, même pour quelques heures. Un cours de citoyenneté, de civisme, de vivre ensemble

devrait remplacer les cours de religion. »

► **Gwénaëlle Scuvie** : « Les cours de religion à l'école sont les seuls lieux où le discours sur les religions est soumis à une autorité publique. Pour cela, et non pour leur contenu ou leur portée, je pense qu'il faut les conserver. Ces cours sont soumis à des programmes scolaires, dûment contrôlés, et ne sont donc pas des lieux d'endoctrinement. »

► **Jean-Pol** : « Plus de 720 heures de cours "philosophiques" entre la 1^{re} année primaire et la 6^e secondaire : soit une année scolaire com-

plète. Il faut réduire cela. Les heures libérées seront utiles à des cours de citoyenneté réels : droit, économie, sciences, langues modernes. »

► **Maxime Martin** : « Je pense que le problème vient d'un manque de cours de religion. Si les djihadistes étaient au courant de ce qu'est l'islam, nous aurions moins de soucis. Mais pensons aussi à donner un emploi et une vie décente à chacun, une école de qualité. Sans débouchés, cela ne sert à rien. »

► **Shanan Khairi** : « Les cours de religion/morale sont le résultat d'un compromis

entre laïcs et parti chrétien datant de la guerre scolaire. Ils n'ont plus de justification et doivent être supprimés. Quant à introduire un cours de philo à la place, pourquoi pas. Mais l'histoire des religions a sa place au programme des cours... d'histoire. Et un cours de philo ne doit pas avoir pour but proclamé l'endoctrinement des enfants aux valeurs sociales défendues par l'Etat (qu'elles soient "justes" ou non n'est pas la question). »

► **Jiphi** : « Le cours de religion a plus que jamais tout son sens dans nos écoles. Mais pas de dogmatisme ou

de prédicateur avisé. Un cours de religion est et doit être autant philosophique, qu'éthique et religieux. On doit y aborder sous le prisme de notre foi, la tolérance à la différence de l'autre tout en ayant un regard critique sur nous-mêmes et notre histoire. N'avons-nous pas combattu au nom de la Sainte-Croix contre ces mêmes musulmans que nous décrions aujourd'hui ? Est-ce cela la tolérance et le vivre ensemble ? Il faut apprendre à nos enfants à poser les vraies questions et à regarder les événements sous des angles différents. »